

# Procès-verbal de séance

## Conseil municipal du 24 novembre 2014

Le lundi 24 novembre 2014 à dix-huit heures se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Maire en date du 18 novembre 2014, dans la salle ordinaire de leurs délibérations, mesdames et messieurs les membres du conseil municipal de la commune de Guéret sous la présidence de Monsieur le Maire.

Cabinet du Maire

### 26. Voeu sur la zone de libre échange transatlantique

Rapporteur : David GIPOULOU

Les élu-e-s du Conseil municipal de Guéret, citoyen-ne-s européen-ne-s engagé-e-s s'expriment sur la zone de libre-échange transatlantique appelée T.A.F.T.A. (Transatlantic Free Trade Area).

Ce projet de Grand Marché Transatlantique (GMT), en démantelant une partie importante des droits de douane, en particulier sur le marché agricole, s'attaque à la qualité de la production en Europe, en France, à notre environnement et à notre santé. Les dérèglementations qu'il induit permettraient l'arrivée sur nos étals de produits alimentaires,

jusqu'ici encadrés ou interdits en Europe, comme le poulet lavé à la javel ou des produits à base d'organismes génétiquement modifiés (OGM). Ce faisant il impacterait notre politique communale. En matière de repas, dans les cantines scolaires, ou par portage du CCAS, nous n'aurions plus une traçabilité complète sur la provenance des aliments. Il concernerait évidemment les achats de fourniture et de produits dans les marchés et commerces de la ville en ayant pour effet un dumping de la production locale et une mise en question de notre volonté de favoriser les circuits courts.

Par ailleurs, l'impact sur d'autres aspects de la vie communale serait assez vite défavorable à nos finances et à nos choix politiques puisque les Etats-Unis s'attaquent clairement à nos brevets, à la propriété intellectuelle, à la production culturelle, ceux-ci étant le vivier de notre action dans tous les domaines sur le territoire de la Ville.

C'est pourquoi, nous élus de la Ville de Guéret, réuni-e-s en Conseil municipal le 24 novembre 2014, déclarons refuser toute tentative d'affaiblissement du cadre législatif et réglementaire, national ou européen, en matière sociale, économique, sanitaire, culturelle, environnementale et de défense des services publics et formons le vœu :

- Que le Gouvernement de la France intervienne avec tous les moyens à sa disposition auprès de la Commission européenne pour obtenir la suspension des négociations sur le partenariat transatlantique et qu'il permette l'ouverture d'un débat national sur le GMT impliquant la pleine participation des collectivités territoriales, des organisations syndicales et associatives, des organisations socioprofessionnelles et des populations.

adoptée à l'unanimité